

# «RENDEZ-VOUS 2008» POUR LA DEFENSE DE LA RETRAITE SOLIDAIRE !

Journée de mobilisation, le 22 mai 2008

*Ce « Rendez-vous 2008 », prévu par la loi du 21 août 2003, devait être « important » de l'avis même du gouvernement. Or, les mesures dévoilées le 28 avril ne sont pas à la hauteur des enjeux liés à la pérennité des régimes de retraite, à la réduction des inégalités et à la dégradation des taux des pensions.*

## Des désaccords majeurs

- Le gouvernement confirme le passage à 41 annuités au 1<sup>er</sup> janvier 2012, sans tenir compte du taux d'emploi des seniors. Pour la CFDT, cette décision sera injuste vis-à-vis des salariés exclus de l'emploi précocement, et en même temps inefficace sur l'équilibre financier des régimes de retraite.
- Le gouvernement ne propose rien pour revaloriser les retraites en faisant remonter leur niveau par rapport au salaire, afin de mettre un coup d'arrêt à une dégradation continue.

## Des « oublis » regrettables ...

La CFDT déplore de nombreux « oublis » par un gouvernement qui fait totalement l'impasse sur :

- la situation des **poly-pensionnés** pénalisés dans le calcul de leur retraite,
- le sort des salariés aux **carrières accidentées**,
- le financement nécessaire du **Fonds de réserve des retraites**,
- l'**amélioration** du régime additionnel de la Fonction publique.

## La pénibilité : des réponses rapides attendues

Le 28 avril, la CFDT a précisément interpellé le gouvernement sur la question des pénibilités. Le ministre des Affaires Sociales lui a répondu que, faute d'accord entre partenaires sociaux, il interviendrait en demandant aux entreprises de prendre en charge une partie du financement d'un dispositif destiné aux salariés exposés à la pénibilité.

La CFDT, c'est faire.

**Cfdt**  
des choix. des actes

# «RENDEZ-VOUS 2008» POUR LA DEFENSE DE LA RETRAITE SOLIDAIRE !

Journée de mobilisation, le 22 mai 2008

## Des avancées néanmoins

- La CFDT est satisfaite de la reconduction du dispositif des « carrières longues » qu'elle avait obtenu en 2003, ainsi que de l'amélioration de la surcote (taux à 5 %) et de son élargissement (carrières longues et minimum contributif).
- De même, l'amélioration du financement des régimes par le transfert, à terme, d'une part de la cotisation chômage est une bonne chose.

Tous ces enjeux, plus particulièrement ceux liés à l'emploi des seniors et aux pénibilités, font que nous devons marquer le coup et manifester nos désaccords à la fois auprès du gouvernement et du patronat.

C'est pourquoi la CFDT tout en développant de manière indépendante sa propre analyse appelle à manifester le 22 mai avec toutes les organisations syndicales

## Appel des Confédérations CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et CGT-FO

*Pour les confédérations syndicales, le « rendez-vous de 2008 » sur les retraites, doit être l'occasion de consolider le système par répartition, seul à même d'assurer la solidarité indispensable entre générations et de répondre aux exigences de justice sociale.*

*Fondamentalement, l'avenir des retraites est lié à la situation de l'emploi et des politiques économiques. Les confédérations syndicales n'entendent cependant pas nier les différences d'approche entre organisations sur les réponses à apporter.*

*Mais face au blocage gouvernemental sur les principales*

*propositions des organisations syndicales (garantie et niveau des retraites, droit à la retraite à 60 ans, durée de cotisation, reconnaissance de la pénibilité, ressources financières assurant l'avenir à long terme du système de retraite, réduction des inégalités entre les femmes et les hommes ...), les confédérations décident d'appeler à une journée nationale interprofessionnelle d'actions et de manifestations le 22 mai 2008.*

*Elles appellent les salariés, les jeunes et les retraités, à être nombreux le 22 mai dans l'action et les manifestations pour la défense de la retraite solidaire.*

**Pour obtenir des résultats  
Aujourd'hui, j'adhère !**

**Cfdt**  
des choix, des actes

Nom, Prénom

Adresse

Téléphone

Établissement

Secteur d'Activités

Je souhaite avoir des informations sur la CFDT

Je souhaite adhérer à la CFDT

Coupon à retourner à : (Contact local) [www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr)

